

seigneurie de la Goutte de noble Charles de Villeneuve, baron de Joux, et de noble Lancelot de Mars, seigneur de Sainte-Agathe et de Saint-Marcel.

Le 9 avril 1529, Philibert de Beaujeu afferma à Jean Faichon, notaire en Beaujolais, ses domaines, métairies et garennes de la Goutte.

Le 21 mai 1536, Philibert de Beaujeu, baron d'Amplepuis, seigneur de la Goutte, afferma à messire Briand de Pomey, prêtre, et à honnête personne Jean de Pierrefeu, marchand de la paroisse d'Amplepuis, les chastel, grande tour, tènement et domaine de la Goutte ; lesdits fermiers ne pourront mettre aucunes choses dans les chambres et salles du chastel de la Goutte, comme blés, arches et autres meubles, si ce n'est dans la grande tour, où ils pourront mettre ce qui leur plaira.

En 1540, ledit messire Philibert de Beaujeu, baron de Lignières, donna le dénombrement du château de la Goutte, qui n'avait aucune justice.

En 1541, dame Catherine d'Amboise, veuve et héritière dudit Philibert de Beaujeu, donna le dénombrement dudit château de la Goutte.

En 1566, le château de la Goutte, la grange et métairie de Coussy, en dépendant, appartenaient à Henriette de Clèves, duchesse de Nivernais, héritière de Catherine d'Amboise et femme de Ludovic de Gonzague. *

Le 13 novembre 1567, le château de la Goutte fut vendu par Ludovic de Gonzague à noble Jullio Reste, gentilhomme milanais, demeurant à Lyon ; il y avait alors plusieurs réparations de grande et infinie dépense à faire audit château pour le rendre habitable ; une rente noble dépendait de la Goutte.

En 1575, cette vente avait été annulée et Henriette de